

## PROGRAMME DE SUBVENTION

Afin de promouvoir le développement durable, d'économiser la ressource eau, de réduire le volume et le coût de traitement des eaux usées et des systèmes septiques et, à long terme, permettre de réduire de manière substantielle le volume et le coût du traitement de l'eau potable, la Municipalité de Saint-Alexandre accorde une aide financière en 2015 pour le remplacement d'une toilette à débit régulier par une toilette à faible débit (6 litres par chasse d'eau ou moins). Ainsi les propriétaires d'une résidence située à Saint-Alexandre pourront obtenir une subvention de 100 \$ (maximum) pour remplacer leur toilette désuète.

### Conditions du programme

- Acheter un modèle de toilette à faible débit admissible:
  - une toilette à faible débit, de type standard;
  - une toilette à faible débit, de type double chasse d'eau;
  - une toilette de type haute efficacité (homologuée :HET/High Efficiency Toilet);
- Programme offert aux propriétaires de bâtiments résidentiels de type unifamilial, multifamilial et commercial situés sur le territoire de la municipalité.
- La demande de remise doit être complétée sur le formulaire prévu à cette fin et déposée au plus tard le 31 janvier 2016.
- Maximum d'une toilette par unité de logement.
- Exécuter les travaux entre le 1er janvier 2015 et le 31 décembre 2015.

## Les 7 étapes

- ÉTAPE 1** Prendre connaissance du règlement 14-269 concernant le programme de subvention disponible à la municipalité ou sur le site internet de la municipalité à l'adresse ci-contre.
- ÉTAPE 2** Prendre une photo (format minimal de 3 pouces par 5 pouces) de l'ancienne toilette dans son emplacement d'origine **avant** de la remplacer. Signer et dater cette photo au verso.
- ÉTAPE 3** Procéder à l'installation.
- ÉTAPE 4** Prendre une photo (format minimal de 3 pouces par 5 pouces) de la nouvelle toilette **après** l'installation. Signer et dater cette photo au verso.
- ÉTAPE 5** Joindre la **facture** d'acquisition\* au formulaire (au verso) et les **deux** photos.
- ÉTAPE 6** Apporter l'ancienne toilette à l'un des éco-centres de Compo-Haut-Richelieu afin que la matière résiduelle soit valorisée.
- ÉTAPE 7** Permettre qu'un représentant de la Ville vérifie sur place la conformité des informations transmises.

\* La facture d'acquisition doit comprendre le nom et les coordonnées du détaillant, la date de l'acquisition, le nom du fabricant ainsi que le nom et numéro du modèle de la toilette. Si la preuve d'achat ne contient pas les renseignements exigés, le propriétaire devra fournir les renseignements manquants sur le document annexé à la facture.

Le formulaire est aussi disponible sur le site:

[www.ville.saint-alexandre.qc.ca](http://www.ville.saint-alexandre.qc.ca)

**FAIRE PARVENIR LE FORMULAIRE ET LES DOCUMENTS À L'ADRESSE SUIVANTE:**

Municipalité de Saint-Alexandre  
Programme de subvention de  
toilettes à faible débit  
453, rue St-Denis  
Saint-Alexandre (Québec) J0J 1S0

Téléphone: 450 346-6641

Télécopieur: 450 346-0538



# SUBVENTION

pour le remplacement de  
toilettes à débit régulier par  
des toilettes à faible débit

**OBTENEZ  
JUSQU'À 100 \$**

tout en réduisant  
la quantité  
d'eau potable utilisée



# PROGRAMME DE SUBVENTION — toilettes à faible débit

# Formulaire de demande

## Section A : Identification du propriétaire du bâtiment

Nom du propriétaire : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_

## Section B : Lieu de l'installation de la toilette à faible débit (si différent de l'adresse du propriétaire)

Adresse : \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_

## Section C : Caractéristiques de la toilette à faible débit

Nom du fabricant (marque de la toilette) \_\_\_\_\_  
Nom et numéro du modèle \_\_\_\_\_

## Section D : Documents à fournir

- Photo de la toilette à débit régulier avant son remplacement
- Photo de la nouvelle toilette à faible débit installée  
*(Les photos doivent être datées et signées au verso. De plus, elle doivent représenter une vue d'ensemble, la même prise de vue avant et après le remplacement de l'équipement et mesurer au moins 3 X 5 pouces.)*
- Copie de la facture détaillée  
*(Incluant le nom et les coordonnées du détaillant, la date d'acquisition, le nom du fabricant (marque de la toilette) ainsi que le nom et le numéro de modèle de la toilette.)*

## Section E : Signature

Je soussigné(e) déclare:

- avoir pris connaissance du règlement 14-269 concernant le programme de subvention .
- que les renseignements ci-dessus sont exacts et autorise, si besoin est, un représentant de la Municipalité à se présenter sur place afin de vérifier la conformité des informations transmises.

Signature : \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

1. **Vérification des pièces justificatives reçues**
- Photo toilette avant retrait
  - Photo nouvelle toilette installée
  - Facture détaillée

**Identification du propriétaire :**  
 J'ai vérifié que le nom du propriétaire et de l'adresse du lieu d'installation concordent.

2. **Visite requise :**  Oui  Non  
Date de visite : \_\_\_\_\_  
Conforme :  Oui  Non  
Effectuée par : \_\_\_\_\_

3. **Accord de subvention :**  Oui  Non  
Montant accordé : \_\_\_\_\_  
Signature du gestionnaire : \_\_\_\_\_  
Date : \_\_\_\_\_

4. **Informations sur le paiement (s'il y a lieu)**  
Signature du répondant \_\_\_\_\_  
Numéro du chèque : \_\_\_\_\_